

RESIDENCE PERSONNES AGEES

« PIERRE ESTEVE »

95 logements - 135 lits

34, Rue du Général Laperrine

11400 CASTELNAUDARY

Tel:04 68 23 21 26

Fax: 09.60.12.71.97

[E-Mail:rpa.pierre.esteve@ville-castelnaudary.fr](mailto:rpa.pierre.esteve@ville-castelnaudary.fr)



1/Présentation de la structure/Capacité d'accueil :

La Résidence Personnes Agées « Pierre ESTEVE » est une Résidence Autonomie (ex logement- foyer) avec une capacité de d'accueil de 135 lits, pour 95 logements. La Résidence accueille des personnes âgées au moins de 60 ans et plus, valides et autonomes. Il existe plusieurs possibilité d'hébergement : Pavillons, appartements T2, et des studios T1 bis.

2/Situation géographique:

Située dans un cadre de verdure situé à côté du Canal du Midi. L'accès de la structure est facilité grâce à l'autoroute et se trouve également à proximité de la gare ferroviaire.



3/Restauration:

L'établissement propose une restauration à midi dans la salle de restaurant ou à domicile, selon le choix du résident, cuisine variée, adaptée aux personnes âgées. Le soir le dimanche et les jours fériés les repas sont livrés à domicile, prêts à être réchauffés.





4/Loisirs- Animation :

Des ateliers et animations favorisant le maintien de l'autonomie sont organisés quotidiennement ; atelier mémoire, gymnastique et prévention des chutes, atelier de prévention santé et également des repas à thème, des jeux de société, activités diverses, sorties au restaurant, visites de musée, promenades, rencontres avec le club du 3^{ème} âge, rencontre intergénérationnelles.

Chaque résident est convié à participer à ces animations en conservant bien entendu la liberté de choix ainsi que celle d'organiser sa vie sociale à son gré. Bien entendu les résidents sont libres de sortir et entrer comme bon leur semble.

5/Prestations médicales -paramédicales :

Le libre choix de leur médecin traitant, leur infirmière, kiné est respecté...Ils choisissent également, le pharmacien de leur choix qui vient livrer directement les médicaments à domicile.

Le personnel assure l'accompagnement des résidents avec compétence et dévouement.

6/ les Modalités d'inscriptions

Dans la mesure du possible prendre un rendez-vous avec le secrétariat (04.68.23.21.26) pour organiser une visite et rencontre sur place.

Le dossier administratif à constituer vous sera alors communiqué ainsi que le questionnaire de demande d'entrée et d'évaluation de l'autonomie obligatoire pour la décision d'admission.

La démarche obligatoire sera d'adresser à la directrice, une lettre de demande d'entrée afin de vous inscrire sur la liste d'attente d'attribution de logement.

SERVICES RENDUS AUX RESIDENTS DE LA RPA PIERRE ESTEVE

Sécurité sanitaire :

- -Garde assurée par le personnel les weekends jours fériés et les nuits.
- -Intervention rapide du personnel en cas d'appel par téléphone ou système d'alarme, par un résident, pour un problème grave.
- -Envoi de fax aux pharmacies aux fins d'obtenir les médicaments. Liaison assurée avec les
- -Visites du personnel en cas de problèmes de santé.
- -Soutien psychologique et accompagnement des résidents en cas de problèmes (autres que santé).

- Dossier médical des résidents tenus à jour au secrétariat (numéros de la famille à contacter en cas d'urgence à jour).

Sécurité des locaux:

- -Tour de garde et vérification chaque soir de la fermeture des portillons extérieurs.
- -Fermeture automatisée du portail d'entrée chaque soir.
- - Fermeture automatisée des bâtiments d'habitation collectifs
- -Intervention immédiate du personnel en cas de fuite d'eau, problèmes électriques

Transports :

- Transport minibus assuré 3 fois par semaine (centre ville, marché, grandes surfaces).
- Transport lors des animations extérieures assuré en présence de la Direction et du personnel.

Informations/Animations :

-Un journal interne d'information dans lequel figure un programme d'animation, est établi tous les mois et distribué à chaque résident.

- Des repas à thème sont organisés régulièrement et servis par le Personnel.
- -Animations communes avec le club du 3^{ème} âge de la ville.
- -Repas de Noël, assortie d'un spectacle offert chaque année aux résidents.
- -Présents offerts à toutes les résidentes au moment de certaines fêtes (fête des mères et/ou des grand-mères).
- Rencontre inter génération
- Atelier de gymnastique et artistique
- Plan de préservation de l'autonomie et prévention des chutes

Entretien :

- Entretien des locaux communs par le personnel chaque jour.
- Entretien des espaces verts communs et pelouses privées des pavillons.

L'accueil





Vue Générale

TARIFICATION DES REDEVANCES LOYERS
APPLICABLES POUR LES LOGEMENTS DE L'ETABLISSEMENT
A COMPTER DU 1^{er} janvier 2019

<u>Studio T1 Bis</u> (±31m ²)	⇒417.26 €
<u>Studios T1 Bis 2</u> (±36m ²)	⇒451.54€
<u>Appartement T2</u> (±45m ²)	⇒605.35 €
<u>Pavillon Individuel T2</u> (±55m ²)	⇒706.56 €

Repas midi : 6.55€ (possibilité de dossier d'aide sociale pour bénéficier d'un tarif réduit)
Soir : 4.85€

⇒Les charges de fonctionnement de l'établissement sont incluses dans le loyer total. Merci de vous renseigner auprès du secrétariat et/ou de la Direction.

Services inclus dans le montant du loyer :

- Garde de nuit, de jours fériés et de week-end 24h/24.
- Vérification des fermetures du portail électrique et des portillons, chaque soir.
- En cas d'urgence sanitaire, prise de contact par le personnel avec le médecin traitant ou la famille du résidant suivant l'urgence et la nature du problème.
- Appel aux services de secours urgents pour les résidants souffrants, par le personnel présent.
- Transmission par fax des ordonnances, avec délivrance des médicaments par les pharmaciens aux résidants.
- Service des repas du midi assuré par le personnel de l'établissement.
- Dépannage par le personnel d'entretien pour tout problème électrique, ou de fuite d'eau.
- Transport du minibus par les résidants pour leurs achats en ville.
- Bibliothèque avec mise à disposition gratuite des ouvrages aux résidents.
- Animations hebdomadaires avec encadrement du personnel et/ou de la Direction lors des sorties extérieures à l'établissement.
- Entretien des bâtiments communs et des espaces verts communs.

Prévoir en sus

- ◆ Une assurance habitation responsabilité civile
- ◆ Les abonnements et consommations EDF, téléphone et eau (eau incluse dans le loyer des appartements T1bis)
- ◆ Le paiement d'une caution à l'entrée (1 mois loyer)

Mis à jour, le 14/01/2019 MB Carrié